



Paris, le 11 décembre 2020,

COMMUNIQUÉ DE PRESSE COMMUN

MANIFESTATIONS : PROTÉGEONS NOS COMMERCES

Après deux week-ends de réouverture des commerces, les manifestations qui se sont déroulées chaque samedi dans la plupart des centres-villes des grandes agglomérations françaises ont eu de lourdes conséquences et un double impact négatif.

En effet, certains parcours de ces manifestations, en empruntant des axes commerçants, ont engendré une forte baisse de la fréquentation des commerces situés à proximité, durant une large partie de la journée, les privant de la possibilité d'exercer sereinement leur activité.

En outre, en marge de ces manifestations, de nombreuses dégradations ont été occasionnées créant des dommages matériels et économiques pour les magasins.

Nous craignons qu'il en soit de même lors de prochains mouvements annoncés dès samedi prochain.

Après trois mois de fermeture dus à la crise sanitaire, et à l'occasion d'une période cruciale pour la consommation et pour l'activité, il n'est pas concevable que nos commerces subissent de telles nuisances et ne puissent exercer leur activité, durement touchée, dans de bonnes conditions.

Nous demandons donc au gouvernement et aux préfets de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et la tranquillité des commerçants et des clients en adaptant les trajets des manifestations en dehors des zones de commerce.

À propos de l'Alliance du Commerce : L'Alliance du commerce rassemble l'Union du grand commerce de centre-ville, la Fédération des enseignes de l'habillement et la Fédération des enseignes de la chaussure. Elle représente 27.000 magasins et 180.000 salariés dans le secteur de l'équipement de la personne.

En savoir plus : <https://www.alliancecommerce.org/> Contact presse : Hélène Baratte // Responsable Communication // Tél : 01 40 15 60 71 - 06 29 61 88 90 // Mail : hbaratte@alliancecommerce.org

À propos de Prococos : Prococos accompagne les enseignes du commerce spécialisé dans la gestion et le développement de leur réseau. Ses 300 enseignes adhérentes représentent 60 000 magasins, 750 000

emplois, 95 milliards de chiffre d'affaires. La fédération analyse le marché et ses évolutions, anime des clubs d'échanges, contribue au partage d'informations et à la réflexion de ses membres sur l'avenir du commerce.

En savoir plus : <https://www.procos.org/> Contact presse : Sophie Madignier // Directrice Relations Extérieures et Marketing // Tél : 01 44 88 95 60 // Mail : sophie.madignier@procos.org

À propos du CNCC

Le Conseil National des Centres Commerciaux est l'organisation professionnelle française fédérant tous les acteurs participant à la promotion et au développement des sites commerciaux : promoteurs, propriétaires, gestionnaires, enseignes, prestataires et groupements de commerçants. Outre l'objectif d'assurer la représentation des intérêts de ses diverses composantes, le CNCC s'attache à défendre le dialogue entre ses différents membres, à organiser la réflexion prospective, le travail en commun et les bonnes pratiques de ses adhérents. Il a vocation à rassembler tous les acteurs du commerce au sein des espaces commerciaux qu'ils soient centres commerciaux, retail parks ou commerces de pied d'immeuble.

Le CNCC compte plus de 400 sociétés adhérentes représentant plus de 800 sites commerciaux en France, dont 1 sur 5 est situé en centre-ville.